

Résidence artistique «Arts visuels» à Québec

I. Preamble

Afin de permettre la confrontation de points de vue artistiques différents, de favoriser l'établissement de liens durables entre les artistes, écrivaines et écrivains de France et du Québec, et de contribuer au développement des démarches artistiques de ces créateurs et créatrices, la Cité internationale de la langue française et le Conseil des arts et des lettres du Québec ont conclu une entente d'échange d'artistes et d'ateliers-résidences entre le Québec et la France dans le domaine des arts visuels.

Dans le cadre de cet échange, un ou une artiste française pourra faire une résidence de deux mois à Québec à la coopérative artistique Méduse et à Engramme, centre de production en estampe et diffusion en art actuel.

Ouverte au monde et ancrée dans son territoire, la Cité internationale de la langue française est un lieu culturel et de vie entièrement dédié à la langue française. Elle relie le passé, le présent et le futur de la langue française et de la francophonie autour de trois piliers : culture et création, éducation et formation, recherche et innovation. La Cité a l'ambition de révéler la langue française comme source de créativité et d'échanges, d'épanouissement intellectuel et esthétique, de plaisir et comme un levier d'insertion sociale, économique et citoyenne.

II. Thématique

Thématique : la métamorphose

La langue française est un patrimoine contemporain en constante métamorphose. Son évolution est indissociable de l'histoire et des transformations sociales, économiques et politiques de notre monde. Source d'expression et de créativité, elle est une matière vivante modelée par son environnement et son époque, intimement liée à l'évolution de l'humanité. Elle se révèle en prenant de nouveaux sens et en adoptant de nouveaux mots (environnementaux, technologiques, etc.) et s'ancre dans les territoires prenant la couleur locale. Le regard intellectuel ou esthétique qu'on lui porte est constamment renouvelé.

La présente résidence est l'occasion de questionner la langue française et plus particulièrement sa capacité à se métamorphoser : sa transformation continue amène à revoir, voire éclater, la notion d'écriture et à explorer par le prisme de pratiques artistiques en arts visuels différentes manières de façonner la langue.

III. Objectifs

Les objectifs spécifiques de cette résidence sont les suivants :

- Réfléchir sur une thématique portant sur la langue française ;
- Associer le public à la résidence dans le cadre d'actions de médiation

(rencontres, ateliers, etc.) et créer du lien avec le territoire dans une démarche participative ;

- Mettre en parallèle des points de vue et des démarches de création à l'échelle francophone.

IV. Caractéristiques de la résidence

Durée du séjour

La résidence est prévue du **1^{er} mai au 30 juin 2026**.

Montant de la bourse

Le montant de la bourse est de **3000€ nets**, versés en deux fois :

- 50% au plus tard le 1^{er} mai 2026
- 50% au plus tard le 1^{er} juin 2026

La Cité internationale de la langue française prend en charge le billet d'avion aller-retour entre la France et le Québec.

Frais couverts par la bourse

Les bourses versées par la Cité internationale de la langue française dans le cadre des programmes de résidences permettent aux candidat(e)s retenu(e)s d'assumer les coûts des frais d'assistante, d'assurances, des déplacements locaux, nourriture et des autres frais afférents à la résidence, notamment les frais de production en lien avec l'atelier de travail et le transport des œuvres produites durant la résidence.

Il est de la responsabilité du (de la) résident(e) de se procurer tous les documents nécessaires à la réalisation de son séjour à l'étranger, dont le visa lorsque le pays d'accueil l'exige.

Les candidat(e)s n'ont pas à soumettre de budget détaillé en appui à leur demande.

Les lieux

Engramme

[Engramme](#) est un centre d'artistes autogéré qui se consacre depuis 1972 à la promotion de l'estampe originale. Il favorise une réactualisation de celle-ci comme domaine privilégié de la création en arts visuels.

Le centre met à la disposition des artistes des équipements spécialisés pour plusieurs techniques d'estampe, notamment la sérigraphie UV, la lithographie, la photolithographie, la gravure, la photogravure et le cyanotype.

Engramme est actuellement engagé dans un important processus de transition écosensible, visant à réduire l'impact environnemental de ses pratiques en atelier. Cette démarche se traduit par l'adoption de procédés et de produits moins nocifs, tels que l'électrogravure, l'aquatinte à l'aérographe ou le mordant au sulfate de cuivre salin. Les mordants à l'acide sont désormais retirés de l'usage.

Fidèle à sa mission, Engramme demeure particulièrement présent pour soutenir

l'évolution de l'estampe à travers ses activités de diffusion et de production. Ces initiatives offrent autant d'occasions de développer de nouvelles expertises tout en interrogeant constamment ce médium dans sa tradition.

La programmation d'Engramme offre un reflet privilégié des tendances actuelles de même que de la diversité des recherches artistiques en estampe. Elle favorise également l'exploration de pratiques novatrices, et ce, dans les nombreuses possibilités de l'estampe en contact synergique avec les autres disciplines des arts visuels.

Méduse

[Méduse](#) est une coopérative de producteurs et de diffuseurs artistiques, culturels et communautaires. L'édifice de 4000 pieds carrés situé au centre-ville de Québec abrite 10 organismes influents à but non-lucratif dont le centre d'artistes Engramme. Les 10 organismes membres offrent aux artistes professionnel·le·s un soutien artistique et technique, ainsi que [l'accès à de l'équipement spécialisé et à des lieux de production et de diffusion](#).

Basée sur l'idée de regrouper des services communs et des savoir-faire dans le domaine artistique et culturel, Méduse est reconnue comme un pôle majeur de production et de diffusion de l'art contemporain au Canada. Accessible au plus grand nombre, elle symbolise un modèle de coopération et d'interaction remarquable sur les plans artistique, culturel et social et constitue un outil de développement formidable au service des créateurs et des citoyens. Ses activités d'accueil d'artistes en résidence et ses projets d'échanges à l'étranger en font un acteur majeur du rayonnement national et international du Québec à l'étranger.

Conditions d'accueil

Méduse et Engramme font équipe afin de fournir l'hébergement, l'accès à un atelier et de l'accompagnement à l'artiste.

Le logement et l'atelier de travail se situent dans les bâtiments de la coopérative Méduse.

Le logement est réservé **du 1er mai au 30 juin 2026**.

Le centre d'artiste Engramme permettra notamment à l'artiste d'occuper un espace d'atelier.

Déplacement professionnel à l'étranger

Il est de la responsabilité de l'artiste de se procurer tous les documents nécessaires à la réalisation de son séjour à l'étranger, dont le visa lorsque le pays d'accueil l'exige.

V. Admissibilité

Conditions générales

- **Discipline :** arts visuels

Il est **obligatoire** que l'artiste soit formé(e) et maîtrise la pratique de l'**estampe**, de



la **sérigraphie**, de la **lithographie**, de la **gravure** ou toutes autres pratiques artistiques en cours **chez Engramme** même si sa démarche s'inscrit dans une pratique pluridisciplinaire en arts visuels.

- **Profils :** artiste professionnel(le)

Les candidatures sont ouvertes aux artistes ayant au moins 2 ans d'activité professionnelle, toutes disciplines confondues, maîtrisant la langue française et résidant actuellement en France.

VI. Évaluation de la demande

Critères

- Qualité du travail artistique
- Intérêt et pertinence du projet
- Faisabilité du projet

Processus

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury composé de représentants du Conseil des Arts et des Lettres du Québec, de la coopérative artistique Méduse et du centre d'artistes Engramme, de la Cité internationale de la langue française, du FRAC Picardie et du Musée de la Civilisation du Québec.

Calendrier de sélection

Dimanche 18 janvier 2026 à 23h59 : date limite d'inscription

Fin janvier 2026 : jury de sélection et annonce au(x) lauréat(s)

VII. Présentation de la demande

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **dimanche 18 janvier 2026 à 23h59**.

Les candidat(e)s qui désirent s'inscrire doivent fournir un dossier complet en s'assurant d'y inclure toutes les pièces exigées (détail ci-dessous).

La date de transmission en ligne fait foi de la date de dépôt de la demande. Les demandes incomplètes ou celles déposées après la date limite d'inscription ne sont pas admissibles.

Contenu du dossier de candidature

Il est demandé aux candidats qui désirent postuler d'adresser au Centre des monuments nationaux un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- Un dossier présentant les réalisations en matière de création artistique pour permettre d'évaluer la nature et la qualité du travail réalisé ;
- Un curriculum vitae ;
- Une note d'intention rédigée, d'une longueur de 1000 à 1500 signes, présentant les motivations du candidat à répondre à cet appel à



candidatures, sa méthodologie de travail, ses intentions esthétiques et de style, une proposition d'activité précisant comment l'artiste souhaite entrer en contact avec le public du Musée ;

- La fiche de candidature ci-jointe, dûment complétée.

Le dossier de candidature doit être rédigé en langue française par courriel à :

Courriel : residences.citelanguefr@monuments-nationaux.fr

Objet : « Résidence Arts Visuels – NOM PRENOM DU (DE LA) CANDIDAT(E) »

Les pièces jointes volumineuses doivent être envoyées exclusivement via la plateforme <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload> en reprenant le courriel et l'objet ci-dessus.

VIII. Partenaires

Cet échange est rendu possible grâce à la collaboration du Conseil des Arts et des Lettres du Québec, d'Engramme et de Méduse, du Musée de la civilisation ainsi que du FRAC Picardie.

- [Conseil des Arts et des Lettres du Québec](#)
- [Engramme](#)
- [Méduse](#)
- [Musée de la civilisation](#)
- [Cité internationale de la langue française](#)
- [FRAC Picardie](#)

IX. Contact pour plus d'informations

Sophie Gillet, chargée de résidences à la Cité internationale de la langue française
sophie.gillet@monuments-nationaux.fr ; tél. : +33 3 64 92 43 21



Cité internationale
de la langue française
Château de
Villers-Cotterêts

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

en
gram
me



MUSÉE DE LA
CIVILISATION
Québec



Résidence artistique
« Arts visuels » à Québec

FICHE DE CANDIDATURE

(À remplir et à joindre au dossier de candidature)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays de résidence :

Téléphone :

Courriel :

Site internet :